



ATELIERS IERDJ 2024

LANCEMENT DU CYCLE :

« FEMMES JUSTICIABLES ET PROFESSIONNELLES DE JUSTICE : REGARDS CROISÉS SUR LE GENRE »

Dans le cadre de sa programmation scientifique, l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ) souhaite engager une réflexion exploratoire sur la place des femmes au sein de la justice. En mobilisant la question du genre en tant qu'outil de questionnement des modes de perception des rapports entre la Justice et les femmes, l'Institut se propose de réunir des acteurs et actrices de la recherche et du monde professionnel afin d'ouvrir des champs de recherche novateurs et pertinents à partir des préoccupations de terrain.

Les travaux ne manquent pas ces dernières années sur le rôle et la place qu'occupent les femmes au sein de la Justice et sur les rapports qu'elles entretiennent avec l'institution en tant que justiciables : (in)égalités de traitement, discriminations, féminisation des professions juridiques et judiciaires, victimisation du féminin, etc. Les analyses sont nombreuses et ont permis d'apporter un nouveau regard sur le service public qu'est la Justice dans toutes ses composantes (procédurale, conduite d'audience, office du juge, décision rendue) et ses diverses modalités de pratiques (MARD, nouveaux modes de régulation des conflits, etc.) conduisant à réinterroger autrement les logiques sociales et de genre qui les sous-tendent.

L'étude exploratoire engagée par l'Institut se propose donc d'examiner la situation des femmes au sein de l'institution judiciaire, en considérant l'ensemble des professionnelles de la justice, mais également un aspect souvent négligé : la situation des femmes en tant que justiciables. Ainsi, au-delà d'un simple état des lieux des recherches existantes sur ce sujet, il s'agira d'identifier de nouveaux axes de réflexion et de renouveler les problématiques abordées. Depuis les femmes justiciables aux femmes professionnelles de la justice, il s'agira de mieux comprendre les enjeux qui les concernent, mais aussi dans une perspective plus spécifique, de cerner les effets induits du genre dans la pratique de justice notamment lorsque les femmes justiciables sont saisies par l'institution judiciaire (accès, réponse judiciaire, prise en charge).

Pour ce faire, trois ateliers thématiques sont proposés afin de renouveler le regard sur la place des femmes dans les professions juridiques et judiciaires autre que la magistrature (1) ; d'explorer les besoins, les demandes et les attentes des femmes justiciables à l'égard de la Justice dans son principe de régulation des relations entre les individus (2) ; d'identifier les éventuelles tensions entre les attentes des femmes justiciables et les pratiques de justice (3).



1) Place des femmes dans les professions juridiques et judiciaires (16 mai -14h30-17h30)

Plusieurs travaux ont abordé les questions de mixité, d'égalité et de parité au sein des professions du droit. Ils ont, pour l'essentiel, contribué à mesurer l'évolution en termes de ratio femmes / hommes des différentes professions du droit, à appréhender les inégalités persistantes dans les trajectoires professionnelles et à en comprendre les causes. On note pourtant au sein de ces travaux, d'une part, une approche très centrée sur les métiers de l'institution de la justice judiciaire, et notamment les magistrats, au détriment des professions libérales ou de la juridiction administrative, et d'autre part, une attention encore limitée aux nouvelles professions.

Il s'agira d'analyser la place des femmes dans tous les corps de métiers de la Justice, tous ordres confondus : missions d'autorité/ de sécurité/ professions dites intermédiaires, pour se concentrer sur leur place dans ces dernières ; d'examiner l'évolution des métiers qui se féminisent (ex. conciliateur/ conciliatrice), les différentes voies d'accès à ces professions afin d'identifier les catégories spécifiques qui attirent particulièrement les femmes. Il s'agira encore d'analyser les implications de cette féminisation sur les dynamiques de travail, notamment en ce qui concerne les stéréotypes de genre, ainsi que son impact sur les professions traditionnellement masculines.

Dans une approche comparative, cet axe de réflexion pourrait également comparer l'approche française avec celle d'autres Etats ayant mis en place des stratégies différentes pour améliorer et garantir la place des femmes à tous les niveaux de la juridiction. Une dimension historique serait aussi à envisager afin de disposer d'un recul sur la place progressivement acquise par les femmes au sein de la Justice (données statistiques, parcours de grandes figures) et sur la chronologie des politiques mises en place pour parer aux inégalités.

2) Attentes et besoins des femmes justiciables (21 mai - 14h30-17h30)

La Justice constitue à la fois un principe d'organisation de la société, une valeur de référence pour les relations humaines, et une institution. La question du genre peut irriguer la relation à ces trois composantes, que ce soit sur le plan des attentes au regard de ce principe, des réactions face à une violation de cette valeur, ou des comportements vis à vis de l'institution.

Des sondages d'opinion et des travaux de recherche analysent, de façon régulière, le rapport des citoyens avec l'institution judiciaire et des travaux statistiques montrent que les hommes et femmes ne sont pas également représentés dans les différents contentieux qui occupent les tribunaux. Cette problématique gagnerait pourtant à être analysée, y compris en amont de la saisine par les justiciables, pour mesurer, au stade de la définition d'une problématique juridique, de sa construction, de la conduite de démarches amiables, puis de la saisine de la juridiction ... si existent des approches différenciées selon le genre : qui sont ces femmes justiciables (âge, sexe, catégorie socio-professionnelle, etc.) ? Quels sont leurs attentes et besoins de justice selon quels types de contentieux et de modalités de recours à la justice ?

3) Femmes justiciables et pratiques de Justice : des rapports en tension ? (6 juin 14h30-17h30)

Il doit être relevé qu'à l'interstice de ces deux types d'approches, la question a pu se poser de l'influence du genre du magistrat ou de la magistrate sur la décision prise, ainsi que sur l'appréhension, par le justiciable, de l'impartialité du/ de la juge. D'autres travaux ont pu observer le traitement, par la justice pénale, par la justice des mineurs ou par les pôles sociaux, des justiciables hommes et femmes ; le travail de la justice familiale a également donné lieu à une réflexion en ces termes.

Ces premiers travaux montrent à quel point l'approche par le genre, dans l'analyse des pratiques professionnelles, est féconde, en ce qu'elle permet d'apporter un nouveau regard sur le service rendu, dans toutes ses dimensions (procédurale, conduite d'audience, office du juge, décision rendue), en réinterrogeant les logiques sociales et de genre qui les sous-tendent.

Dans une perspective sociologique, il s'agira ici d'interroger les rapports des femmes justiciables aux pratiques de justice afin d'identifier les tensions qui les sous-tendent lorsqu'elles sont confrontées à l'institution judiciaire ; de s'intéresser aux représentations à l'œuvre en matière de traitement judiciaire (ex. les VIF) et de prise en charge des justiciables (justice des mineurs par exemple) au prisme des trajectoires professionnelles et personnelles des professionnels de justice, de leur genre, de leur âge et de leur formation.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Premiers éléments bibliographiques

Documents institutionnels

Cour de cassation :

colloque Femmes, droit et justice, 11 mars 2019

Conseil supérieur de la Magistrature :

La parité dans la magistrature rapport 2012

Etude sur la parité dans les nominations aux postes de chefs de cour et de juridiction et sur les postes du siège à la Cour de cassation, juin 2020

Données du Service statistique du ministère de la Justice, notamment les collections Infos Rapides et infostats et de la Délégation aux affaires européennes et internationales, Bureau du droit comparé et de la diffusion du droit

Inspection générale de la Justice :

Attentes des justiciables, rapport 061-20, août 2020

Féminisation des métiers de la justice, 2017

Travaux de recherche

BESSIERE C., GOLLAC S., 2019 *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*, Paris, la Découverte.

BONI-LE GOFF I., LÉPINARD E., LE FEUVRE N. et MALLARD G., « A Case of Love and Hate. Four Faces of Alienation among Young Lawyers in France and Switzerland », *Law and Social Inquiry*, Cambridge University Press, February 2020, DOI 10.1017/lis.2019.50.

BROWN E., DEBAUCHE A. HAMEL C., MAZUY M. (dir) 2020. *Violences et rapport de genre*, INED

CARDI C. , PRUVOST G. *Penser la violence des femmes*, Paris, la Découverte, 2012

CHARRIER P, La médiation judiciaire en France. Innovation institutionnelle et pratiques professionnelles des magistrats, *Revue des Sciences sociales*, n°65, 2021, p. 16-25.

CHETCHUTI-OSORIVITZ N. *Femmes en prison et violences de genre. Résistances à perpétuité*, Paris, la Dispute, collection « Le Genre du Monde », 2021

COURDURIES J. DOURLENS C et Hérault L., (dir.). *État civil et transidentité : anatomie d'une relation singulière. Genre, identité, filiation*. Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, coll. «Penser le genre», 2021

Collectif Onze : *Au tribunal des couples, Enquête sur des affaires familiales*, 2013, Odile Jacob

Collectif REGINE – Recherche et études sur le genre et les inégalités dans les normes en Europe, colloque « Droit et Genre en France : un premier bilan ? » novembre 2023

DELMAS C. Les notaires, le genre d'une profession à patrimoine Travail, *genre et sociétés*, 2019

DEMOLI Y., WILLEMEZ L., *Sociologie de la magistrature*, Armand Colin, 2023

FRANCOIS C. *Faire payer les femmes : le sexe du recouvrement des dettes de loyer*, in Catherine BONVALET, Anne LAMBERT et Pascale DIETRICH-RAGON (dir.), *Le Monde privé des femmes. Genre et logement dans la société française contemporaine*, Éditions de l'INED, 20187

LEONARD T. Mobilité des magistrats, attractivité des territoires et densité juridictionnelle. Le cas des juges des enfants dans six juridictions françaises (1980-2019), Territoire en mouvement *Revue de géographie et aménagement*, février 2023

MILLE M. , BESSIERE C., GOLLAC S. La féminisation de la magistrature comme « problème » : l'expression d'un nouvel essentialisme, Travail, *Genre et Société*, septembre 2016

PICOT P., de LARMINAT X. Genre et carrières délinquantes, *Champ pénal*, 2023

QUÉZEL-AMBRUNAZ C, RIVOLLIÉ V., CLERC-RENAUD L., WREMBICKI-GIELY L., *De la responsabilité civile à la socialisation des risques : études statistiques*, Rapport dans le cadre du projet ANR RCSR, 2019, ?halshs-01893954? <https://shs.hal.science/halshs-01893954>

RAMBOURG C., *Origine et évolution de la féminisation de l'administration pénitentiaire* Centre Interdisciplinaire de Recherche Appliquée au champ Pénitentiaire, 2014

SERRE D., KEIM-BAGOT M. *Les accidents du travail et les maladies professionnelles sur la scène judiciaire. Pratiques de jugements et inégalités*, mars 2022, rapport pour l'IERDJ

VIGOUR C., CAPPELLINA B, DUMOULIN L, GAUTRON V., *La Justice en examen*, PUF, collection le lien social, septembre 2022

VUATTOUX A. *Adolescences sous contrôle, Genre, race, classe et âge au tribunal pour enfants*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021